

arriva à *Luxembourg* chez son oncle le curé de St.-Nicolas, le 18 octobre 1769. Une de ses lettres parle d'un séjour de plusieurs mois à *Nivelles* en 1770. Il fit sa profession solennelle à Liège le 15 août 1771 et fut de nouveau chargé de la prédication aux collégiens. En août 1773, il avait passé encore une « récréation » de huit jours à St.-Séverin, maison de campagne appartenant aux jésuites, qu'il était plutôt content de quitter en raison du va-et-vient continuuel d'étrangers. Les raisons pour lesquelles Feller préférerait rester à *Liège* sont très faciles à comprendre. D'après ses propres termes, cette ville lui était devenue une seconde patrie ; alors que le gouvernement autrichien avait placé les anciens jésuites sous une surveillance très méticuleuse en vue de les empêcher de vivre en communauté sous une forme quelconque, le prince-évêque de Liège François-Charles DE VELBRUCK¹⁾ s'était montré très complaisant à leur égard, mais tous appréhendaient de nouveaux malheurs.

La suppression de la Compagnie était un coup très dur aussi pour Feller. Vers cette époque, il écrivait à un ami : « *Omnia ubique vastata et ruinis plenissima magnum istud Societatis cadaver mundo ostentant, simulque dispersas proles Matri amarissime parentantes, aliis opprobrio, aliis commiserationi.* » — Dans une lettre du 18 mars 1774, Feller raconte à son correspondant qu'il a reconnu les malheurs des jésuites dans les longues matines du jeudi et du samedi de la semaine. « La rouille s'est emparée des plus beaux fruits de notre travail ; les sauterelles ont dévoré jusqu'à la racine des plantes que nous cultivions avec le plus de soin. » — « Je ne puis presque me mettre à ma table et remanier mes papiers sans éprouver la plus grande satiété. » Dans une lettre du 20 avril 1782, où il parle du déclin des missions de Chine et de l'ébranlement de l'autorité pontificale, suites de la suppression de son Ordre, il trouve des accents dignes de Bossuet : « Mais le Seigneur est *patiens redditor* ; il frappe aussi ses ministres ; souvent les innocens successeurs pour leurs insignes prédécesseurs ; il donne d'effrayantes secousses aux empires même qu'il veut conserver ; il montre l'appareil de la destruction aux établissemens dont il a juré la perpétuité. » A Liège, Feller vivait en ermite, dans des conditions plus que modestes, dans sa « petite boutique de papiers » sur la place St.-Paul, à côté de la petite auberge du Mouton blanc.

La suppression de la Compagnie ne peut être considérée comme un événement intéressant exclusivement l'histoire religieuse. Les jésuites avaient joué un rôle important dans la vie scientifique, littéraire et pédagogique ; à Luxembourg, la suppression de leur Collège avait même des répercussions très graves sur la vie économique, puisque le logement et l'entretien de ses élèves constituaient une ressource très importante pour beaucoup de petits bourgeois à une époque où l'activité industrielle et commerciale était encore bien modeste dans notre pays. Dans une lettre de 1774 adressée à un évêque, Feller dit que dans le premier « désordre » de la suppression de la Compagnie, il avait commis le tort de confier son indignation à des hommes qui ne craignaient pas les éclats, mais que cette faute ne méritait pas le courroux de Son Altesse, probablement Charles de

¹⁾ Pour la caractéristique de ce prince-évêque, voir Pirenne, pp. 349 et ss.